

# LYCEE Lucie AUBRAC

224 Avenue Ernest Lafont - BP 219 - 84505 BOLLENE CEDEX



Bollène, le 29 janvier 2013

**Aux élèves des classes de Seconde**  
**Consignes devoirs en commun**

Les devoirs en commun de seconde se dérouleront du mardi 05 février (après-midi) au vendredi 08 février 2013 au Lycée Lucie Aubrac

Le Proviseur Adjoint  
Jean-Marc Aubry

Référence

JMA/CR

Dossier suivi par  
Jean-Marc AUBRY

Tel (ligne directe)

04.32.80.32.09

Fax

04.32.80.32.00

Mél.

jean-marc.aubry@ac-aix-marseille.fr

224 Avenue Ernest Lafont  
BP 219  
84505 BOLLENE CEDEX

<http://www.lyc-bollene.ac-aix-marseille.fr>

Nous vous en rappelons l'objectif principal que nous avons également partagé avec vos enseignants : Il s'agit d'organiser pour les élèves une évaluation sous la forme d'un examen avec un sujet commun à l'ensemble des classes de seconde.

**- Participation :**

**La participation de tous les élèves à l'ensemble des épreuves est attendue. Toute absence devra être justifiée, nous vous demandons de prévenir la vie scolaire dès que possible si vous ne pouvez vous rendre à l'une des épreuves. Les services de la vie scolaire seront particulièrement vigilants sur le contrôle des motifs d'absences.**

**- Sortie définitive durant les épreuves:**

**Ces devoirs en commun sont organisés pour vous aider et favoriser votre réussite; nous vous engageons vivement à exploiter pleinement cette opportunité de préparation. Il est important d'utiliser tout le temps dont vous disposez !**

**Aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de chaque épreuve**

**- Calendrier et déroulement des épreuves :**

DEVOIRS EN COMMUN - Classes de Seconde  
05 au 08 février 2013



Février 2013

Salles	Salle de devoirs A 100	A 101 1/3 Temps	A 102	A 105	A 106	A 115	B 009	B 012
Classes 208 élèves	Répartition effectuée par la vie scolaire (Affichage)							
Mardi 05 février 2013	<b>ANGLAIS (1 heure 30)</b> 14h00-15h30 (tiers temps 13h30-15h30) <b>ALLEMAND / ESPAGNOL / ITALIEN (1 heure)</b> 16h00-17h00 (tiers temps 16h00-17h20)							
Mercredi 06 février 2013	<b>MATHEMATIQUES (2 heures)</b> 08h00-10h00 (tiers temps : 07h40-10h20) <b>MATHEMATIQUES SANS FRONTIERES (Travail par classes)</b> 10h30-12h00							
	201	202	203	204	205	206	207	208
	A 105	A 101	A 102	B 009	A 115	A 106	A 100	B 012
Jeudi 07 février 2013	<b>FRANÇAIS (3 heures)</b> 08h00-11h00 (tiers temps : 08h00-12h00) ----- <b>HISTOIRE &amp; GEOGRAPHIE (2 heures)</b> 14h00-16h00 (tiers temps : 13h15-15h55) <b>SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (SES) ou PFEG (pour les élèves l'ayant en EDE 1) (1 heure)</b> 16h00-17h00 (tiers temps : 16h00-17h20)							
Vendredi 08 février 2013	<b>SCIENCES ET VIE DE LA TERRE (SVT) (1 heure)</b> 08h00-09h00 (tiers temps : 07h40 - 09h00) <b>SCIENCES PHYSIQUES (2 heures)</b> 09h15-11h15 (tiers temps : 09h15-11h55) A partir de 13h00 : REPRISE DES COURS							



2/2

– **Sortie temporaire** : avant le devoir prenez vos précautions pour aller aux toilettes de façon à éviter les déplacements. Aucune sortie temporaire n'est autorisée pendant la 1ère heure. La sortie temporaire est autorisée après la 1ère heure de devoir.

– **Documents et appareils interdits** : sont interdits dans la salle les documents (tables, dictionnaires, appareils) autres que ceux autorisés par les sujets. Les baladeurs et appareils de télécommunication (portables, messageries) doivent être impérativement éteints et rangés dans les sacs. En aucun cas, le téléphone portable ne peut être utilisé comme montre.

– **Généralités** :

- Présentez vous dans la salle d'examen quelques minutes avant l'épreuve (15 minutes) pour être à l'aise et en condition et profiter de toute la durée de la composition.
- Vous devez vous munir uniquement du brouillon nécessaire fourni pour les épreuves (feuilles vierges sans annotation)
- Vous devez déposer **cartables, portables** et tous documents, hors de votre portée (au fond, ou près du bureau du surveillant)
- Vous devez **signer** sur la liste d'émargement prévue à cet effet en fin d'épreuve

– **Préparation de la copie** : indiquer votre nom, prénom, classe et la nature de la composition (épreuve)

– **Vérification du sujet** : vérifiez que le sujet contient toutes les pages et qu'il est entièrement imprimé. Concernant les sujets comportant plusieurs pages, il est rappelé que la première page fait partie du sujet, elle doit être lue aussi attentivement que les autres.

– **Pendant l'épreuve** : les candidats ne peuvent communiquer entre eux de quelque manière que ce soit. Pour toute demande, il vous est nécessaire de lever la main et d'attendre que le surveillant se rende à vos cotés

– **Fraude (article 2.9 du règlement intérieur)** : nous vous rappelons la nécessaire honnêteté à avoir durant tout examen, toute tentative de fraude sera particulièrement sanctionnée.

– **Organisation des cours durant la semaine du 05 au 08 février 2013**

	8h00-12h00	14h00-18h00
Lundi 04 février	Cours normaux	Cours normaux
Mardi 05 février	Cours normaux	Epreuves devoirs commun (pas d'AP et d'EDE)
Mercredi 06 février	Epreuves devoirs commun	-
Jeudi 07 février	Epreuves devoirs commun	Epreuves devoirs commun (pas d'AP et d'EDE)
Vendredi 08 février	Epreuves devoirs commun	Reprise des cours à partir de 13h00

Merci d'avoir pris le temps de lire ces consignes, bonne préparation et bon courage pour vos épreuves !

Jean Marc Aubry  
Proviseur Adjoint